

Compte-Rendu de l'assemblée générale du comité de Paris de badminton du 28 juin 2024

Ce compte-rendu devra être adopté au cours de la prochaine assemblée générale du comité 75.

Participants présents :

Représentants des clubs AJEVIF Badminton 13, Art et Culture 15^{ème}, Amicale Manin Sport Paris-Est, Association Sportive des Badistes Givrés, Association Badminton House, BADISET, Badminton Paris 18^{ème}, Bad à Paname, BBG 13 Paris Badminton, Club Sportif Multisports 20^{ème}, Ecole de Badminton Paris Sport, Entente Sportive et Culturelle du 11^{ème}, Lin Nam, Racing Club de France, Sports et Loisirs 15^{ème}, Union Sportive Curial Cambrai, Who's Bad Paris, soit 17 clubs présents sur 27.

Représentant des licenciés individuels : Arnold AKPLOGAN.

Membres du conseil d'administration du comité : Didier JACQUEMIN (président), Pascal CANDEILLE (secrétaire général), Nicolas RUELE (trésorier général), Sophia HADIAT (secrétaire générale adjointe), Bach-Lien TRAN (trésorière générale adjointe), Karine BE, Guillaume LE PENNEC, Pierre-Olivier NAIN, Pascal PREVOT (membres).

Invités : Jean BRUNET (vérificateur aux comptes), Léa CHILINI (Agent de développement), Ozlem ORAKCI (adjointe au maire du 15^{ème}), Anne TRAN (athlète qualifiée aux Jeux olympiques), Patrice ROLLIN (LardéSports).

Sur convocation écrite, l'assemblée générale du comité départemental de badminton de Paris s'est tenue à la Mairie du 15^{ème} arrondissement, 31 rue Péclet 75015 Paris.

La première partie de cette assemblée générale (émargement et cocktail d'accueil) se déroule dans un salon attenant à la salle des mariages. La suite se déroule dans la salle des mariages de la mairie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ouverture de l'assemblée générale

Le président du comité, Didier JACQUEMIN, ouvre la séance à 19h20.

Il accueille et remercie pour leur présence les nombreux représentants des clubs présents, ainsi que Anne TRAN (qualifiée aux Jeux Olympiques en double dames), Ozlem ORAKCI (Adjointe au Maire du 15^{ème} chargée des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques) et Patrice Rollin (LardéSports), et excuse l'absence de Yohan PENEL (président de la FFBaD), Hugo ANEST (président de la LIFB), Karim ZIADY (Mairie de Paris) et Evelyne CIRIEGI (présidente du CROS Ile de France). Il remercie également les personnes présentes pour les remises de médailles et récompenses.

Remise des médailles et récompenses

Différentes médailles et récompenses sont remises par Didier JACQUEMIN et Anne TRAN :

- Meilleurs jeunes ;
- Clubs organisateurs des étapes du circuit départemental jeunes ;
- Vainqueurs des Interclubs départementaux ;
- Vainqueurs du circuit départemental jeunes ;
- Challenge Féminisation club ;
- Mérites fédéraux.

Retour sur la saison 2023 -2024

Une vidéo de présentation des actions du comité au cours de la saison écoulée est projetée.

La vidéo est disponible sur lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=7-pgfcJtFoA>

Vérification du quorum

Après vérification des présents, 44 représentants de clubs sur 75 (soit 58,7%), représentant 52 voix sur 86 (soit 60,5%), le quorum est atteint pour tenir l'assemblée générale ordinaire (plus du quart des voix et des représentants) et l'assemblée extraordinaire (plus de la moitié des voix et des représentants).

Désignation de la présidente de séance

Didier JACQUEMIN propose comme présidente de séance Sophia HADJIAT.

Vote N°1 : Nombre de voix exprimées : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la désignation de Sophia HADJIAT comme présidente de séance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Vote des nouveaux statuts

La FFBaD a adopté des nouveaux statuts pour être en conformité entres autres avec la loi du 2 mars 2022. Elle a élaboré des statuts types pour les organismes déconcentrés et leur a demandé de les adopter.

Le secrétariat général du comité a donc travaillé sur des nouveaux statuts compatibles avec ceux de la FFBaD.

Les éléments notables de ces nouveaux statuts sont :

- Représentants :
 - o Le nombre de représentants des clubs est inchangé ;
 - o Les représentants du comité siègent aux AG de la LIFB et aux AG électives de la FFBaD ;
 - o Le mandat des représentants du comité passe à 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2025 ;
- Assemblée générale élective :
 - o Inversion du calendrier électoral : élections fédérales puis élections ligue puis élections comité ;
- Conseil d'administration :
 - o Le nombre de membres du CA passe à 15 (+1) ;
- Elections du CA :
 - o Scrutin inchangé (scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours) ;
- Bureau :
 - o Le nombre de membres du bureau passe à 7 (+2) ;
- Incompatibilités de mandats
 - o Président de comité et président de ligue ;
 - o Président/Trésorier général/Secrétaire général et salarié de FFBaD/ligue/comité/club du comité ;
 - o Représentant du comité à l'AG de la FFBaD et représentant de ligue.

Approbation des nouveaux statuts du comité de badminton de Paris

Avant de procéder au vote, le secrétaire général rappelle aux représentants des clubs que les statuts doivent recueillir au moins les 2/3 des suffrages pour être adoptés.

Vote N°2 : Nombre de voix : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52

Les nouveaux statuts du comité de badminton de Paris sont adoptés à l'unanimité.

Une présentation des modalités des élections fédérales pour les clubs est effectuée via la présentation d'un diaporama fourni par la FFBaD.

Question de Peter Vanderstukken (EBPS12) : suite à la présentation pour la participation des clubs aux élections de la FFBaD, comment avoir accès aux listes des personnes candidates pour les élections ?

Réponse (Pascal Candeille) : Le programme sera mis à disposition avant les élections qui auront lieux du 09 au 14 décembre. Il faudra en prendre connaissance avant le vote.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023

Vote N°3 : Nombre de voix exprimées : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52.

Le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président (voir le rapport complet en Annexe 1)

Didier JACQUEMIN dresse le bilan de l'activité du comité pour la saison 2023/2024, ainsi que les actions du comité pour le reste de l'olympiade.

Allocution des invités

- Allocution de Ozlem ORAKCI, adjointe aux sports de la mairie du 15^{ème} arrondissement.

Rapports des commissions (voir détail de l'activité dans le rapport joint en Annexe 2)

L'activité des commissions et les animations départementales sont présentées par Léa CHILINI, agent de développement du comité :

- Commission Sportive ;
- Commission Jeunes ;
- Commission Développement ;
- Commission Communication ;
- Commission Formation.

Rapport financier (voir détail des données dans le rapport joint en Annexe 2 chapitre G)

Nicolas RUEELLE trésorier du comité, présente les résultats de l'exercice 2023, et les soumet au vote de l'assemblée générale.

- Approbation du compte de résultats 2023

Vote N°4 : Nombre de voix : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52

Les résultats 2023 sont adoptés à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2023

Le résultat 2023 est de + 377,55 €.

Nicolas RUEELLE propose d'affecter le résultat à la réserve associative « Projet salariés ».

Question de Clara Berstel (BBG13) : suite à la présentation et la proposition de l'affectation du résultat, pouvez-vous expliquer ce qu'est la réserve pour le projet salariés ?

Réponse de Nicolas Ruelle : cela permet d'avoir de l'épargne disponible au cas où les subventions emplois seraient coupées et de maintenir les salaires actuels en attendant de trouver une solution ou d'autres financements.

Vote N°5 : Nombre de voix : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52.

La proposition d'affectation du résultat 2022 à la réserve associative « Projet salariés » est adoptée à l'unanimité.

- Budget 2024 et tarifs du timbre comité et de l'affiliation club pour la saison 2024/2025

Nicolas RUELLE présente le budget prévisionnel 2024.

Ce budget est basé sur un maintien du montant du timbre comité et de l'affiliation club pour la saison 2024/2025.

Le maintien du montant du timbre comité et de l'affiliation club pour la saison 2024/2025 sont soumis au vote de l'assemblée générale.

Vote N°6 : Nombre de voix : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52.

Le maintien du montant du timbre comité et de l'affiliation club pour la saison 2024/2025 sont adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2024 est soumis au vote de l'assemblée générale.

Vote N°7 : Nombre de voix : 52 ; Contre : 0 ; Absentions : 0 ; Pour : 52.

Le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité.

Election des postes vacants au conseil d'administration du comité

Pascal CANDEILLE présente les modalités de déroulement des élections :

- Le Conseil d'administration du comité est prévu pour 13 postes.
- Il est constitué actuellement de 11 membres (7 hommes et 4 femmes).
- 2 postes sont à pourvoir, réservés aux femmes afin de respecter la parité hommes/femmes.
- Il s'agit de postes à pourvoir pour le reste de l'olympiade en cours.

Aucune candidature n'ayant été reçue, les postes restent vacants jusqu'à la prochaine AG du comité.

Election des postes des représentants du comité aux AG de la ligue et à l'AG électorale de la FFBD

Pascal CANDEILLE présente les modalités de déroulement des élections :

- Conformément aux statuts de la FFBD, le comité est tenu de procéder annuellement à l'élection des représentants du comité aux assemblées générales de la ligue Ile de France et à l'assemblée générale électorale de la FFBD.
- A partir de 2025, les représentants seront élus pour 4 ans.
- 11 places sont à pourvoir.
- Il n'est pas nécessaire de respecter la parité hommes/femmes.
- Il est nécessaire cependant d'élire des suppléants pour tenir compte des incompatibilités de certaines fonctions, notamment deux candidats sont également représentants de ligue et un candidat est salarié de la FFBD. Ces 3 personnes ne pourront donc pas être représentantes du comité pour les élections fédérales de fin d'année 2024.

Le comité a reçu 14 candidatures (11 titulaires et 3 suppléants) :

- Titulaires :
 - AKPLOGAN Arnold ;
 - BE Karine ;
 - CANDEILLE Pascal ;
 - HADJIAT Sophia ;
 - JACQUEMIN Didier ;
 - LE SAOUT Erwan ;
 - PREVOST Pascal ;
 - RICHARD Nadine
 - RUFFIE Nathalie ;
 - TRAN Bach-Lien
 - VANDERSTUKKEN Peter ;
- Suppléants :
 - EIDELIMAN Jean-Christophe ;
 - SAULOUP Anthony ;
 - THONNART Nicolas.

Pascal CANDEILLE propose à l'assemblée générale de voter pour l'ensemble de la liste à main levée.

Vote N°8 : Nombre de voix : 52 ; Absentions : 0 ; Bulletins nuls : 0 ; Bulletins blancs : 0, **Pour** : 52.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, la proposition de désigner les représentants du comité à main levée.

Vote N°9 : Nombre de voix : 52 ; Abstentions : 0 ; Bulletins nuls : 0 ; Bulletins blancs ; Pour : 52.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, la liste des représentants du comité pour la saison 2024-2025.

Sont élus à l'unanimité représentants du comité de Paris aux assemblées générales de la LIFB et à l'assemblée électorale de la FFbAD pour la saison 2024-2025 :

Civilité	Nom	Prénom	Club	Licence
Titulaires				
M.	AKPLOGAN	Arnold	Comité 75	00203950
Mme	BE	Karine	Linnam	00356503
M.	CANDEILLE	Pascal	RCF	00590163
Mme	HADJIAT	Sophia	WB	00265986
M.	JACQUEMIN	Didier	Comité 75	06816343
M.	LE SAOUT	Erwan	AC15	06656215
M.	PREVOST	Pascal	Badiset	00037714
Mme	RICHARD	Nadine	SLP15	00213690
Mme	RUFFIE	Nathalie	WB	00200130
Mme	TRAN	Lien	RCF	00037897
M.	VANDERSTUKKEN	Peter	EBPS12	00334741
Suppléants				
M.	EIDELIMAN	Jean-Sébastien	BAP	07086759
M.	SAULOUP	Anthony	ASBG	06600061
M.	THONNART	Nicolas	USCC	06841111

Questions diverses, échanges avec les membres de l'assemblée générale :

Question de Clara Bertel (BBG13) : est-il possible d'obtenir les statuts types de la fédération ?

Réponse de Pascal Candaille : Ils ne sont pas disponibles sur le site de la fédération mais je peux vous les envoyer.

Question de Peter Vanderstukken (EBPS12) : est-il envisageable d'obtenir une salle ou un gymnase exclusivement pour le badminton avec des terrains tracés entièrement (sans chevauchement de ligne), comme par exemple en Norvège ?

Réponse de Didier Jacquemin : Certains accords ont été trouvés avec les mairies d'arrondissements pour privilégier la pratique du badminton dans des gymnases (comme Lippmann ou encore La Plaine qui va accueillir des rencontres de TOP 12) la saison prochaine. Il est difficile de faire plus avec le nombre d'infrastructures parisiennes, chacun doit pouvoir y trouver son compte.

Question de Clara Berstel (BBG13) : est-il possible d'en savoir un peu plus sur la convention signée avec l'US Métro, et notamment la possibilité d'utiliser le gymnase pour organiser des tournois ou autres (journée des dames, IC...) en tant que clubs ?

Réponse de Didier Jacquemin : le gymnase est situé dans le 12^{ème} arrondissement et appartient à l'US métro. Le club comporte lui aussi des adhérents réguliers qui viennent pratiquer. Dans le cadre de sa convention, le comité loue le gymnase pour l'académie ou autres activités occasionnelles (stages). Il est possible en cas de difficulté pour un club

parisien (par exemple en cas de fermeture) de bénéficier d'ouverture de créneaux comme cela a été le cas cette année. Cela peut dépanner temporairement mais l'objectif sur le long terme n'est pas d'en bénéficier en plus pour ce type d'évènements, le coût étant élevé et l'US métro priorisant ses licenciés.

Question de Clara Berstel (BBG13) : pour éviter les difficultés de calendrier cette saison notamment pour les interclubs, est-il possible d'informer la DJS que le club doit faire ses réservations avant d'avoir le calendrier définitif et de recevoir la validation de la demande avant, car pour s'inscrire aux ICD le club doit envoyer l'AOT, cela tourne en rond ?

Réponse de Didier JACQUEMIN : Le problème est que certains clubs ne rendent pas les créneaux non utilisés pour les IC, la DJS ne souhaitant pas se retrouver dans les mêmes situations demande le calendrier définitif. Pour aider, le comité peut appuyer la demande de certains clubs en s'engageant à vérifier le bon rendu des créneaux. Il a déjà fait des courriers de ce type cette saison pour aider les clubs.

Question de Erwan LE SAOUT (AC15) : qu'en est-il au sujet de la récupération du matériel olympique ?

Réponse de Didier JACQUEMIN : le comité s'est positionné dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques et a obtenu confirmation pour 3 tapis, 2 chaises d'arbitre et du matériel de pratique.

Conclusion

Le président du comité conclue l'assemblée générale 2024 du comité de Paris de Badminton, remercie les participants pour leur présence et clos la séance à 21h26.

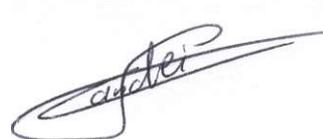
Le Président du comité 75.

Didier JACQUEMIN



Le secrétaire général du comité 75.

Pascal CANDEILLE



Paris, le 28 juin 2024

Annexe 1 – Rapport moral du président du comité

Je tenais tout d'abord à remercier Philippe Goujon, maire du 15^{ème} arrondissement et Ozlem Orakci, adjointe aux sports, de nous accueillir dans leur mairie.

Je remercie particulièrement l'ensemble des présidents et dirigeants des clubs parisiens de leur présence ce soir pour nos assemblées générales ordinaire et extraordinaire 2024, et vous remercier pour votre implication, pour votre engagement et pour avoir œuvré encore cette saison au développement et à la visibilité du badminton sur le territoire parisien.

Je remercie également l'ensemble de nos partenaires institutionnels : la mairie de Paris, excusée ce soir pour cause d'obligation de réserve liée aux élections de ce week-end, les mairies d'arrondissements parisiens, l'ensemble de la direction jeunesse et sports (DJS) et également le CROS IDF, le CDOS de Paris pour être à nos côtés quotidiennement et nous aider à développer la pratique du badminton sur le territoire parisien.

Je remercie nos partenaires pour leurs apports de compétences au service du badminton parisien.

Je remercie notre fédération et la ligue Île-de-France d'être à nos côtés, pour leur aide et leur confiance pour l'ensemble des actions que nous engageons dans le but de développer le badminton parisien.

Je terminerai mes remerciements pour toute l'équipe des élus du comité pour leur investissement, pour leur engagement et pour l'innovation dont ils font preuve au quotidien, sans oublier bien évidemment nos salariés qui contribuent par leur investissement, leurs compétences et leur dynamisme au bon fonctionnement de notre structure, et particulièrement Léa qui accompagne l'équipe des élus au quotidien maintenant depuis quelques années, et qui nous « bouscule » quelquefois pour faire avancer les dossiers.

Il est toujours difficile de présenter le rapport moral de la fin de la mandature. Doit-on faire un bilan de nos engagements pris lors de l'élection ? Oui pour ce qui nous concerne cette année, en étant le plus factuel possible.

Je voulais commencer par un petit retour sur le rôle futur du comité après la modification de nos statuts pour ceux d'entre vous qui se posent la question.

Le comité est une instance délégataire de la fédération française de badminton sur le territoire parisien, avec comme principaux objectifs le développement et l'animation.

On peut définir le rôle du comité comme un « facilitateur » pour nos clubs auprès des différentes instances institutionnelles ou sportives, que nous rencontrons très régulièrement, avec la plupart d'entre vous.

Le constat, aujourd'hui, est qu'il est nécessaire de développer et d'entretenir notre réseau des décideurs parisiens, (tels que la mairie de Paris, les mairies d'arrondissements, la direction de jeunesse et sport mais également nos partenaires parisiens, le comité départemental olympique et sportif de Paris ou encore nos partenaires des clubs privés), en espérant que ces actions de « lobbying » soient bénéfiques et efficaces pour le futur.

Ce réseau, que nous tenons bien évidemment à votre disposition, permet aujourd'hui, comme vous avez pu le constater, de solutionner quelques fois les problèmes que vous pouvez rencontrer, sur un territoire aussi atypique que peut l'être Paris avec ses 2.600 associations sportives.

Les modifications et les implications de la nouvelle gouvernance fédérale et ligue

La grande nouveauté de la prochaine saison est, comme vous l'a expliqué Pascal C, une modification statutaire concernant le mode de scrutin, permettant aux structures opérationnelles (clubs et comités) et aux ligues de voter pour élire la nouvelle équipe fédérale dès cette année. Ce nouveau principe implique pour chaque structure de participer à l'élection de la nouvelle équipe qui dirigera notre fédération pour 4 ans.

Que s'est-il passé lors de L'olympiade pour le badminton parisien ?

Une olympiade très intense, très riche et très chronophage

Nous avons, dès le début de l'olympiade, défini et formalisé notre projet 2020/2024, avec 48 points d'organisation et de projets pour lesquels nous nous étions engagés. L'accueil à Paris des Jeux Olympiques et Paralympiques cette

année, nous a permis, non seulement de réaliser 98% de nos engagements et d'y ajouter les opportunités (appel à projets, animations pour valoriser et obtenir une meilleure visibilité notre sport, ...) afin de créer notre propre héritage lié à cet événement mondial.

Après 2 saisons difficiles et compliquées liées à la crise sanitaire, qui nous a permis notamment d'engager des actions de réflexion prospectives et la construction de nos projets futurs dans l'optique de jours meilleurs, nous avons réajusté notre stratégie pour y inclure plus d'échanges, de communication, de transparence envers les clubs. Cela semble avoir porté ses fruits au regard des 2 dernières saisons.

Cette stratégie, nous a permis, dès la reprise des activités sportives, de déployer très rapidement nos projets de développement pour l'évolution du badminton parisien.

Stratégie « payante », dès la saison 2021/2022, avec un nombre de licenciés légèrement supérieur à la saison post Covid.

Ces saisons de reprise de l'activité « normalisée » 2021/2022 et 2022/2023 ont démontré le dynamisme, l'engagement, l'appropriation d'un travail mutualisé et l'innovation au sein de la plupart des clubs parisiens.

Le résultat de ce travail engagé par le comité et les clubs parisiens pourrait se résumer par l'augmentation significative du nombre de nos licenciés sur le territoire, en reprenant la marche en avant, que nous connaissions depuis maintenant plus de 12 ans.

- **4.800 licenciés, + de 25% d'augmentation cette saison en comparaison de la saison 2013/2014 ;**
- **Un nombre de licenciés jamais atteint ;**
- **Ce seuil des 4.800 licenciés est significatif et démontre la bonne santé de notre territoire.**

Cela reste votre travail et votre réussite, et fait naître beaucoup d'espoir pour les futures saisons, en réussissant l'objectif difficile d'accueillir des licenciés toujours plus nombreux dans nos clubs et en offrant les meilleures conditions de pratique du badminton à Paris dans un contexte si particulier. Encore un grand merci à la grande majorité des clubs d'avoir réussi cet objectif difficile dans un contexte très concurrentiel sur un territoire où chaque activité sportive se trouve confrontée au manque évident de lieux de pratique.

Ça serait restrictif si la bonne santé du territoire se résumait uniquement au nombre de licenciés parisiens.

Depuis plusieurs années maintenant, notre stratégie consiste à rendre le plus visible possible le badminton sur notre territoire par nos actions de développement, par la qualité d'accueil des clubs, par notre communication « plus agressive », afin de faire découvrir l'adaptabilité du badminton à tous les publics sans exception, notamment aux institutionnels parisiens, aux associations culturelles, inclusives ou sociétales.

Que s'est-il passé sur notre territoire cette saison ?

Une saison riche en termes d'activité sportive et de développement avec en point de mire l'accueil des JOP 2024. De nombreuses actions, de nombreux projets déployés ou pérennisés, des sollicitations intensifiées par l'accueil des JOP 2024, et les institutions parisiennes, le déménagement de notre siège social dans le 15^{ème} arrondissement, bref une saison d'activité intense, riche et importante pour notre développement territorial.

On peut citer quelques projets » (liste non exhaustive) :

- Le public sénior, avec nos actions auprès des Ehpad, et la reconduction depuis 3 ans de l'AAP du dispositif « sport séniors extérieur » de la MDP et la fondation « JOP 2024 », en collaboration avec 3 clubs séniors et le club de l'ASBH,
- L'AAP du dispositif « Paris sportive en extérieur » vers le public féminin venant compléter le projet lancé depuis 2 saisons de « Féminisation » sur le territoire, accompagné par plusieurs de nos clubs (ASBG, WB, BBG13, SF, RCF),
- Nos actions vers le public scolaire en collaboration avec nos partenaires et les groupes scolaires labellisés « génération 2024 »,
- L'engagement Écoresponsabilité lors de nos compétitions ou les nombreuses animations auxquelles nous participons régulièrement, notamment avec le recyclage des volants en partenariat avec Compo'plume,

- L'AAP concernant le sport en entreprise « pause déjeuner » avec le renouvellement des créneaux plus centré sur le 17^{ème} arrondissement et le démarrage de l'activité TeamBuilding, et les conventions avec Décathlon et l'AS du barreau de Paris,
- L'engagement contre le harcèlement en milieu sportif et scolaire en partenariat avec l'association « Colosse aux pieds d'argile »,
- Les sollicitations FFbAD, comme notre participation à la 1^{ère} promotion du projet piloté par l'ESSEC « pour mesurer l'impact social » de nos actions sur le territoire,
- La reprise des échanges avec les clubs non affiliés afin notamment de les convaincre d'intégrer le milieu fédéral,
- La mise en place cette saison de l'académie jeunes à destination des licenciés U11 à U15 parisiens (22 sélectionnés) et la convention avec l'US Metro pour l'utilisation du gymnase Paris 12^{ème},
- Le renouvellement de la convention avec la mairie du 17^{ème} arrondissement pour nos compétitions au gymnase Lippmann,
- Le déménagement de notre siège social dans le 15^{ème} arrondissement, qui nous a permis d'élaborer avec la mairie d'arrondissement, un projet de développement notamment pour l'utilisation à partir de la saison prochaine d'un nouveau gymnase normé aux besoins de la pratique du badminton,
- La convention avec l'entreprise TeamR pour le développement d'outils de digitalisation,
- La convention « santé » avec l'école d'ostéopathie Danhier,
- La convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour 3 ans avec la mairie de Paris,
- La convention en instance de signature avec le Staps « Paris cité » qui débutera en septembre 2024, etc...

Sans oublier, bien évidemment, un de nos objectifs principaux de proposer une offre de compétition importante à nos aficionados compétiteurs. Une offre élargie année après année, en proposant pas moins de 5 interclubs pour toutes les catégories de nos licenciés des jeunes aux vétérans, par nos championnats départementaux, par notre circuit départemental jeune, et également par la multiplication des tournois organisés par nos clubs, sans oublier le développement pour la saison prochaine des compétitions de proximité (Promobad).

Vous pourrez découvrir lors de la présentation du rapport d'activité des différentes délégations, le détail de nos différentes actions.

Toutes ces actions, s'inscrivent maintenant dans notre ADN : « le BADMINTON POUR TOUTES ET TOUS ».

Toutes ces actions constituent aujourd'hui **notre véritable « héritage » que nous avons construit ensemble au fil de ces années.**

Cela me conduit à évoquer, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques sur notre territoire à compter du 26 juillet et son « héritage 2024 ».

À moins de 30 jours de cet événement mondial, pour lequel les associations sportives parisiennes sont sollicitées et très actives en participant à rendre le badminton le plus visible possible sur les lieux de festivités prévus dans chaque arrondissement. Cet événement, que l'on peut considérer comme un accélérateur, et pas seulement sous un aspect financier, permet de créer une véritable dynamique et une meilleure visibilité de notre sport avec un focus particulier, qui reste notre priorité sur la forte demande des parisiennes et des parisiens à pratiquer le badminton.

Nous devons profiter de cet événement pour rendre encore plus visible notre sport

Pour toutes informations, vous pouvez contacter : Léa Chilini, notre référente auprès de la FFbAD en tant qu'ambassadrice du Badminton de Paris.

Et l'avenir du badminton parisien ?

Comme vous pouvez le constater, nous avons élaboré, lors de cette olympiade, notre projet 2020/2024 qui est demeuré notre feuille de route, malgré les périodes difficiles, en le réajustant en fonction des difficultés et opportunités qui se présentaient à nous. Ce projet est consultable sur notre site internet.

Comment continuer de développer le badminton parisien, lors de cette dernière année de l'olympiade ?

Cette dernière année de l'olympiade sera axée sur plusieurs points :

- Continuer à faire évoluer notre structure vers une professionnalisation en y incluant un modèle économique plus adapté à la réalité et au besoin de notre territoire. Cela passe par un changement culturel de l'ensemble des acteurs du badminton parisien,
- Continuer notre développement sur l'année 2024/2025 en incitant plus encore les clubs à s'investir à nos côtés, en mutualisant nos/vos actions,
- Renforcer le badminton parisien comme un sport majeur auprès de nos partenaires institutionnels,
- Augmenter le nombre de licenciés parisiens dans nos clubs en profitant de l'impact des JOP 2024, ou de l'accueil du championnat du monde en 2025 et se fixer pour objectif d'atteindre le seuil des 5000 licenciés lors de la prochaine saison - En profitant du renouvellement favorable des créneaux pour 2023/2025, même s'ils restent insuffisants par rapport aux demandes des sportifs parisiens,
- Être de plus en plus proche de nos clubs, pour les aider dans la construction de leur projet, répondant au besoin de nos pratiquants et de nos partenaires institutionnels. Car ma conviction reste que nous serons plus efficaces et représentatifs vis-à-vis de la politique sportive parisienne, en mutualisant nos projets,
- Être une aide administrative plus présente, notamment dans la recherche de financement, tel que l'ANS, (pour information inciter les clubs à participer à la journée d'analyse ouverte chaque année),
- Reprendre les échanges avec les clubs non affiliés notamment pour les convaincre d'intégrer le milieu fédéral.

Au-delà de ces quelques objectifs territoriaux et de projets nouveaux et innovants, il nous paraît important de construire ensemble l'avenir du badminton parisien.

Le fonctionnement futur de la FFBA et la ligue IDF, lié aux modifications de leurs gouvernances, l'augmentation des timbres fédéraux, de leurs restructurations engagées impactera forcément les clubs affiliés et le comité.

En conclusion

Il nous reste sur notre territoire atypique, compliqué et concurrentiel, encore plein de beaux défis à relever en prenant du plaisir dans notre rôle de dirigeant. Soyons sereins, soyons innovants pour permettre à notre sport de continuer à générer toujours plus d'intérêt de la part des parisiennes et parisiens.

Encore un grand merci d'être présent ce soir, pour votre engagement au quotidien et votre implication sur vos territoires respectifs. En vous souhaitant à toutes et tous une bonne assemblée générale.

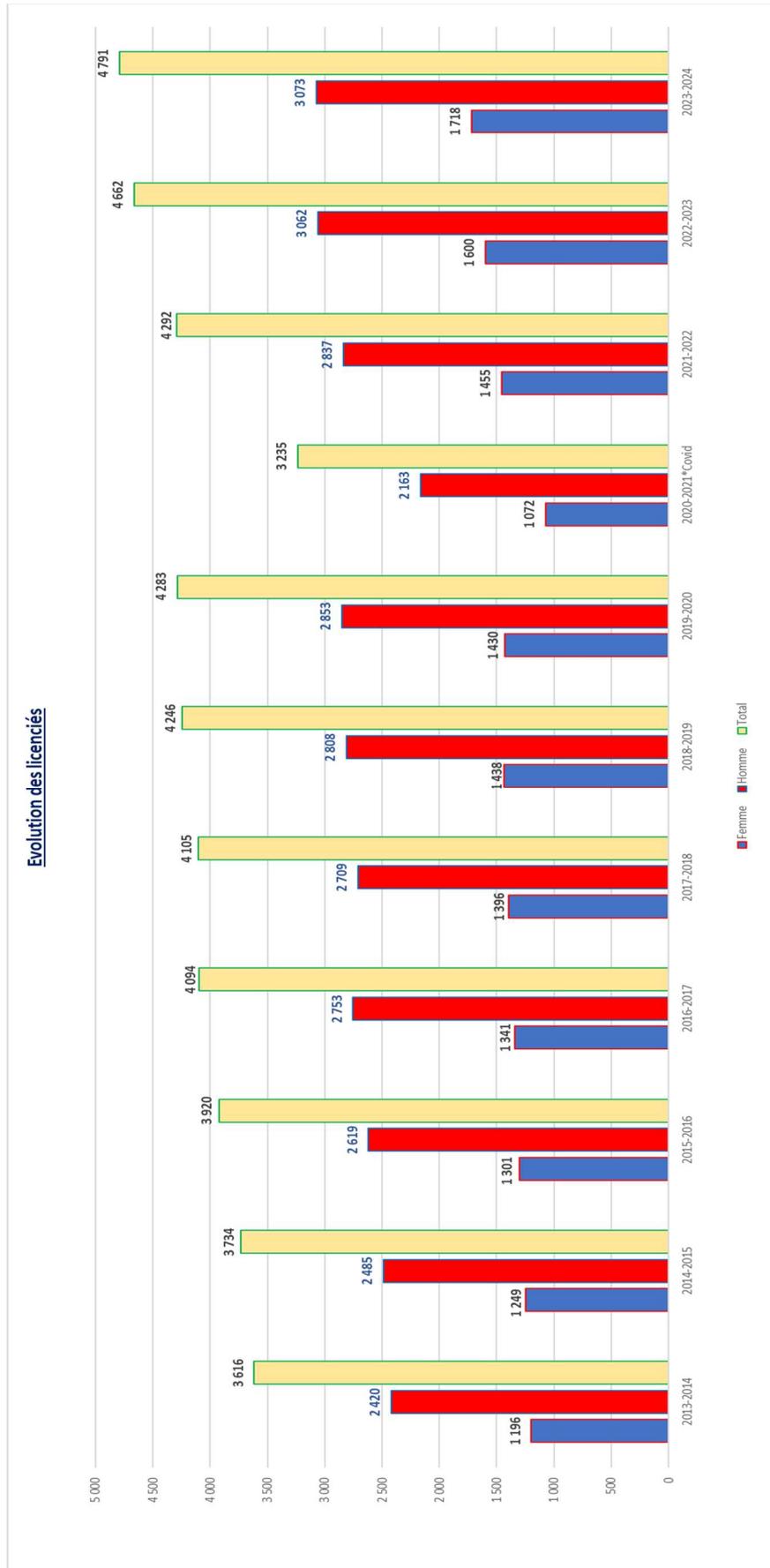
Merci pour votre attention.

Didier JACQUEMIN
Président du comité
de Badminton de Paris

Annexe 2 – Rapport des commissions

Table des matières

A, Compétitions sur le territoire saison 2023/2024.....	14
1. Bilan des compétitions.....	14
2. Championnats Interclubs.....	14
a. Saison 2023/2024.....	14
B, Commission jeunes.....	16
1. Bilan saison 2023-2024.....	16
2. Dispositif Avenir Départemental (DAD) :.....	16
3. Rassemblements jeunes :.....	16
4. Lancement de l'Académie Jeunes :.....	16
5. Regroupements pour la préparation du Championnat des comités Franciliens :.....	17
6. Circuit Départemental Jeunes (CDJ) :.....	17
7. Interclubs Jeunes.....	17
8. Championnat Départemental Jeunes :.....	17
9. Autres actions :.....	17
C, Commission développement.....	18
D, Rapport de la commission communication.....	20
E, Formation Officiels Techniques.....	21
1. Juges de ligne.....	21
2. Arbitrage.....	21
3. Gestionnaires et organisateurs de compétition.....	22
4. Juge-Arbitrage.....	22
F, Formations Techniciens.....	23
G, Commission Finance.....	24
1. Rapport financier exercice 2023.....	24
a. Compte de résultat 2023.....	24
b. Bilan exercice 2023.....	26
2. Rapport financier budget 2024.....	1
a, Compte de résultat budget 2024.....	1
b, Bilan budget prévisionnel 2024.....	2



Préambule

Le comité a connu depuis 10 ans, une augmentation régulière des licenciés parisiens. Cette année, un seuil significatif a été franchi avec 4 791 licenciés. L'augmentation des pratiquants est la conséquence de l'engagement et l'implication des clubs et du comité pour développer le badminton parisien sur le territoire, en cette année olympique et paralympique.

Nous souhaitons également féliciter pour leurs résultats, au niveau national et international les badistes parisiens :

- **Anne Tran (Racing Club de France)**
 - Pour sa qualification aux Jeux Olympiques 2024 en Double Dames avec sa partenaire Margot Lambert (Red Star Mulhouse), une qualification méritée après un beau et difficile parcours ;
 - Pour son titre de championne d'Europe en Double Dame lors des Championnat d'Europe en Allemagne ;
 - Et son nouveau titre de championne de France.Quelle magnifique fin de saison !
- **Edgar Prévot (Racing Club de France)**
 - Pour ses deux titres de champion de France en U13 Simple Homme et Double Mixte ;
 - Et pour sa médaille de bronze en double homme.
- **Rayan Benaissa (Racing Club de France)**
 - Pour sa médaille de bronze au championnat de France en U17 Double Homme
- **Remy Taing (Linnam)**
 - Pour sa médaille d'argent au championnat de France en U19 en simple Homme

Félicitations à nos parisiens pour ces très beaux résultats.

A, Compétitions sur le territoire saison 2023/2024

1. Bilan des compétitions

Les championnats départementaux Seniors (Simple et Double/Mixte) et Vétérans ont tous été organisés cette année à Paris au gymnase Alexandre Lippmann à Paris 17^{ème}, il est à noter que les compétitions se sont déroulées avec la participation de nos partenaires (école Ostéopathie Danhier, Lardésport, et la tenue de la buvette par des clubs parisiens) :

- CD75 Vétérans : 157 inscrits (-2 inscrits par rapport à la saison passée),
- CD75 Seniors Double & Mixte : 378 inscrits (-30 inscrits par rapport à la saison passée),
- CD75 Seniors Simple : 290 (+ 23 inscrits par rapport à la saison passée).

De par la limitation du nombre de terrains (7) du gymnase Alexandre Lippmann, de nombreux inscrits n'ont pu être retenus cette année encore pour les CD75 Seniors de Double & Mixte et Simple.

- 6 clubs ont organisé pour un total de 7 tournois individuels : APSAP (x2), ASBG, BAD18, BBG13, ESCXI et Stade Français, soit 2 tournois en moins par rapport à la saison passée.
- Aucune rencontre Promobad n'a été proposée cette saison par les clubs, nous espérons pour la saison prochaine développer ce type de compétitions organisées par les clubs parisiens....

2. Championnats Interclubs

a. Saison 2023/2024

- La saison s'est déroulée sans accroc majeur malgré quelques perturbations liées aux réquisitions de gymnases ayant touché différents clubs ;
- Deux équipes (APSAP-2 et RCF-4) montent de D1 vers R3 la saison prochaine ;
- Deux équipes (ESCXI-2 et WB-2) descendent de R3 vers D1 la saison prochaine.

Constitution de la Commission Départemental Interclubs, animée par Fabien DESHOMMES, pour la saison prochaine avec 4 nouveaux arrivants :

- ABDILLAH Chad (BAD17)
- CAVRET Jean-François (BAD17)
- EIDELIMAN Jean-Sébastien (BAP)
- HADJIAT Sophia (WB)
- HAMIDZADEH Keyvan (ASTOOBAD)
- JARDON Lydie (APSAP)
- MELLET Vincent (BAD18)
- OLLIVIER Grégoire (ESCXI)
- PELTIER Sandy (AC15)
- TOUZE Clarence (RCF)
- VINCENT Joachim (EBPS12)

Nombre d'équipes engagées

- 61 équipes en Mixte (+1 équipe par rapport à la saison passée),
- 24 équipes en Masculin (identique à la saison passée),
- 20 équipes en Coupe Féminine de Paris (+3 équipes par rapport à la saison passée),
- 18 équipes en Interclubs Vétérans (identique à la saison passée).

Légende des couleurs

Montée
Maintien
Descente

D1 A	
1	BAD18-2
2	ESCXI-3
3	AVB13-2
4	CPSX-1
5	BAP-1
6	WB-3

D1 B	
1	APSAP-2
2	RCF-4
3	CSM20-4
4	AVB13-3
5	CPSX-2
6	ESCXV-1

D2 A	
1	CPSX-3
2	LINNAM-1
3	AC15-1
4	BAP-3
5	BAD17-1
6	SLPXV-1

D2 B	
1	APSAP-3
2	CSM20-5
3	BAD18-3
4	BAP-2
5	CPSX-4
6	ASBG-1

D2 C	
1	ESCXI-4
2	EBPS12-2
3	WB-4
4	APSAP-4
5	BBG13-1
6	BAD18-4

D3 A	
1	ESCXI-5
2	BAD18-5
3	AVB13-4
4	ASBG-2
5	WB-6
6	USCC-2

D3 B	
1	LINNAM-2
2	ASBH-1
3	ASTOOBAD-1
4	BAD18-6
5	BAD17-3

D3 C	
1	AJEVIF-1
2	RCF-5
3	APSAP-5
4	ASTOOBAD-2
5	BAP-6

D3 D	
1	CSM20-6
2	SF-1
3	CPSX-5
4	BBG13-2
5	BAP-5

D3 E	
1	BAD17-2
2	WB-5
3	APSAP-6
4	AB13-2
5	SF-2

D3 F	
1	USCC-1
2	BAP-4
3	AC15-2
4	EBPS12-3
5	BBG13-3

Championnat Départemental Interclubs Masculin 2023-2024

Classement final - v1 du 08/04/2024

Phase finale 1	
1	RCF-7
2	WB-7
3	LN-3
4	RCF-6

Phase finale 2	
1	ESCXI-6
2	LN-4
3	SLPXV-2
4	BAP-7

Phase finale 3	
1	AC15-4
2	ESCXV-2
3	EBPS12-4
4	ASTOOBAD-4

Phase finale 4	
1	AC15-3
2	CPSX-6
3	APSAP-7
4	ASBG-4

Phase finale 5	
1	ASBG-3
2	ASTOOBAD-3
3	ASBH-2
4	BAP-8

Phase finale 6	
1	BBG13-4
2	BAD17-4
3	WB-8
4	USCC-3

B, Commission jeunes

1. Bilan saison 2023-2024

Le comité 75, la commission jeunes et les clubs parisiens, ont pérennisé et déployé le projet « jeunes » du comité. Plusieurs rassemblements et compétitions ont été organisés sur le territoire à destination des jeunes badistes parisiens. Cette saison, le comité a lancé son « Académie Jeunes » afin de permettre aux jeunes parisiens de bénéficier d'entraînements en complément de ceux des clubs, et de diversifier les oppositions entre joueurs(es).

Un nouveau CTD a pris ses fonctions au mois de septembre, Tom Primard, avec sous sa responsabilité la partie technique, sportive et l'accompagnement des clubs dans la mise en place de leur projet sportif.

2. Dispositif Avenir Départemental (DAD) :

Le comité a organisé un DAD le samedi 7 octobre 2023 au gymnase Lippmann. Au total, 23 jeunes du département 75 (7 minibad, 8 poussin.e.s 1 et 2 et 8 benjamin.e.s) issu.e.s de 7 clubs parisiens ont participé à ce rassemblement. Le Dispositif Avenir est un système pour optimiser la détection des jeunes joueurs de moins de 13 ans et les amener vers le Haut Niveau. Il se décline en 3 niveaux : départemental (DAD), régional (DAR) et national (DAN).

Le DAD a permis de faire un bilan technique et physique du groupe des jeunes compétiteurs parisiens. On note globalement une hausse du niveau par rapport aux années précédentes et une belle implication des jeunes badistes durant la journée.

A l'issue de ce DAD du 7 octobre 2023, les joueurs et joueuses proposé.e.s pour le DAR étaient au nombre de cinq. Deux joueuses Emilie Gobaut (ESCXI) et Mélanie le Gall (LN) ont représenté le comité 75 au DAN Filles (Dispositif Avenir National) accompagnées par Agus Sugimin du 21 au 24 juin 2024 au CREPS de Bourges.

3. Rassemblements jeunes :

Le comité organise depuis maintenant trois saisons des rassemblements minibad et poussin en amont des 5 journées de réception des interclubs nationaux. Le but des rassemblements est de diversifier les rencontres entre les jeunes et les initier à la compétition. Pour la saison 2023-2024, quatre rassemblements ont eu lieu au gymnase Lippmann regroupant une vingtaine de jeunes issus de 7 clubs sur chaque date :

- Samedi 16 décembre 2023,
- Samedi 27 janvier 2024,
- Samedi 24 février 2024,
- Samedi 23 mars 2024.

Le bilan de ces rassemblements Jeunes est très positif. Nous constatons un bel investissement des jeunes...et des parents, notamment chez les filles, par un engouement croissant pour la compétition. Le comité a souhaité intégrer des thématiques différentes sur chaque rassemblement pour sensibiliser les jeunes présents. Ils ont ainsi échangé avec :

- Anne Tran, athlète parisienne, sur le haut niveau et son parcours sportif,
- Diane de Coubertin sur les valeurs de l'olympisme,
- Notre référent du comité sur l'éco-responsabilité dans le sport,
- Notre partenaire « Colosse aux pieds d'argiles », qui sensibilise les jeunes sur le harcèlement et les violences sexuelles dans le milieu sportif. (Il est à noter également un temps d'échange avec les parents présents).

4. Lancement de l'Académie Jeunes :

Le comité a lancé son « Académie Jeunes de Paris » lors de cette saison (novembre 2023). Elle s'intègre au projet global « jeunes » du comité, avec pour principal objectif de recréer et de redynamiser le collectif des jeunes badistes parisiens. Le but de cette académie étant de parfaire le niveau sportif des jeunes « académiciens » en leur proposant des entraînements de perfectionnement complémentaires à la pratique en club.

Une vingtaine de jeunes venant de 6 clubs différents se réunissent tous les mercredis de 14h à 17h au gymnase Reuilly Paris 12^{ème} (Convention US Métro) avec l'équipe encadrante constituée de Agus Sugimin, Emy Leou et Tom Primard.

Pour encourager les jeunes, le comité a organisé une sortie aux Internationaux de France de Badminton le mercredi 6 mars à l'Adidas Arena. Une bonne occasion pour eux de voir le haut niveau et d'encourager les Français et Françaises engagé.e.s! Ils ont également été ravis de rencontrer Ronan Labar, joueur français de haut niveau. Un bon moment de partage tous ensemble !

L'Académie jeunes sera reconduite sur la même base pour la prochaine saison. Une journée de sélection a été organisée le mercredi 22 mai 2024 pour identifier les jeunes pouvant l'intégrer.

5. Regroupements pour la préparation du Championnat des comités Franciliens :

Suite à des difficultés liées à l'organisation, le championnat Intercomités a été annulé par LIFB pour la saison 2023/2024. Le comité a maintenu le regroupement prévu en amont de la compétition en le transformant en journée de perfectionnement pour permettre aux jeunes de se réunir une dernière fois avant la fin de saison. Au total, une quinzaine de badistes de 8 à 17 ans étaient présents sur l'après-midi du 25 mai 2024 au gymnase Chapelle internationale à Paris 18^{ème}

6. Circuit Départemental Jeunes (CDJ) :

Cette saison, 5 étapes ont été organisées (sur les 6 programmées) regroupant en moyenne entre 100 et 140 jeunes. Un grand merci aux clubs ayant pris en charge l'organisation permettant aux jeunes badistes parisiens de se jauger en compétitions départementales :

- CDJ 1 (annulé) : 14 et 15 octobre 2023,
- CDJ 2 : 18 et 19 novembre 2023 - RCF (regroupant 125 jeunes de 10 clubs différents),
- CDJ 3 : 14 janvier 2024 – WB (regroupant 88 jeunes de 13 clubs différents),
- CDJ 4 : 4 février 2024 – LN (regroupant 120 jeunes de 11 clubs différents),
- CDJ 5 : 10 mars 2024 – APSAP (regroupant 117 jeunes de 11 clubs différents),
- CDJ 6 : 4 et 5 mai 2024 - BAP (regroupant 152 jeunes de 12 clubs différents).

Merci aux clubs organisateurs pour la participation au développement du public jeune sur le territoire.

Quelques clubs ont candidaté pour accueillir une étape la saison prochaine. La commission jeunes proposera un nouveau format de compétition pour répondre à l'augmentation du nombre d'inscrits par étape. Elle souhaite inclure un accompagnement logistique plus actif des clubs pour la préparation des compétitions (notamment pour la création des tableaux).

7. Interclubs Jeunes

Cette saison, 6 clubs ont inscrit leurs jeunes sur cette édition. Le comité a fusionné les catégories benjamins et minimes, ainsi que les cadets et les juniors par manque d'équipes inscrites.

La catégorie minimes/benjamins s'est déroulée en une poule unique de 3 équipes, et les cadets/juniors en une poule unique de 7 équipes. Le nombre d'équipes inscrites, nous amène à nous interroger sur la nécessité de maintenir cette compétition, nous comptons sur un engagement plus « fort » des 12 écoles labélisées « EFB » pour la saison prochaine.

8. Championnat Départemental Jeunes :

Le Championnat Départemental Jeunes s'est déroulé les 8 et 9 juin 2024. Il a permis à plus de 150 jeunes de se challenger pour le titre de champion et championne départemental dans les différentes disciplines (SH, SD, DH, DD, DM) de poussin à junior.

A noter cette année que le comité a ouvert des tableaux spécifiques « initiation » pour accueillir les joueurs NC, et leur permettre d'accéder à la compétition départementale.

9. Autres actions :

Un stage « Paris Sport Vacances », en collaboration avec la ville de Paris, a été organisé sur la première semaine des vacances scolaires du 8 au 12 avril 2024. Il est ouvert gratuitement au public mineur (licenciés et non licenciés) pour leur permettre de découvrir ou se perfectionner dans la pratique du badminton. Une quinzaine de jeunes avaient rendez-vous chaque matin au gymnase Charles Midlé Paris 17^{ème} avec les encadrants du stage Tom Primard, CTD du comité, et un animateur sportif de la ville de Paris.

Le comité a organisé un stage de perfectionnement à destination des jeunes de l'académie et des jeunes licenciés parisiens. Il s'est déroulé durant les vacances scolaires du lundi 19 au vendredi 23 février au gymnase US Métro Paris 12^{ème}. Une vingtaine de jeunes se sont retrouvés pour progresser ensemble sous la responsabilité de Tom Primard et Agus Sugimin.

C, Commission développement

En cette période olympique, le comité a été particulièrement sollicité par les institutionnels et les mairies d'arrondissement et instances privées pour promouvoir le badminton et la pratique sportive à destination de tous les publics. Plus d'une trentaine d'animations ont été réalisées cette saison 2023/2024 sur le territoire parisien.

Le comité a poursuivi également le développement actif des projets déjà lancés à savoir :

- Féminisation
- Eco-responsabilité
- Sport entreprise
- Pratique Sénior
- Jeunes

Chaque projet est consultable dans son intégralité sur notre site : [https://codep75.org/#onglet « développement »](https://codep75.org/#onglet%20d%C3%A9veloppement) et retrouvez toutes les actualités sur nos réseaux sociaux.

Féminisation :

Le comité a lancé depuis deux saisons son projet de « féminisation » avec pour objectif de dynamiser la pratique féminine et de faire du badminton un vecteur d'intégration sociale. Porté en collaboration avec les clubs parisiens, il a permis depuis son lancement d'augmenter le nombre de licenciées sur le territoire.

Plusieurs clubs parisiens (BBG13, ASBG, RCF, WB...), en collaboration avec le comité, ont ainsi organisé des « journées des dames » au mois de février, avril et mai dont une spéciale pour la fête des mères. Elles se sont déroulées le samedi après-midi et dimanche matin, et étaient ouvertes aux licenciées et non licenciées. Au total une centaine de joueuses ont pu se rencontrer et profiter des conseils de coaches, notamment Vimala Hériau, ex-membre de l'équipe de France et marraine du projet. Un stage féminin, à destination des licenciées parisiennes, a été organisé le 13 avril 2024, sur la thématique « double » animé par Agus Sugimin.

En parallèle, le comité a répondu pour la deuxième année consécutive à l'appel à projet « Paris Sportive » soutenu par la ville de Paris et la fondation « Paris 2024 » pour proposer des animations en extérieur ouvertes exclusivement aux femmes. Les séances ont lieu tous les mardis de 12 à 13h à la MVAC du 12^{ème}, d'avril à d'octobre.

Le comité a pour objectif de diversifier le nombre d'animations proposées pour le public féminin la saison prochaine, en collaboration avec les clubs parisiens. La création d'un challenge, la saison précédente, nous permet de remercier les clubs ayant obtenu la meilleure évolution du nombre de pratiquantes féminines.

Sport entreprise :

Depuis trois ans, le comité est lauréat d'un appel à projet de la Mairie de Paris et de la fondation « Cojo 2024 », et propose des séances de pratique du badminton à la pause déjeuner pour les entreprises et participants individuels non licenciés.

Cette saison, il a décidé de se recentrer sur le 17^{ème} arrondissement qui concentre un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises. Trois séances sont disponibles chaque semaine à la réservation : les mardis et vendredis au gymnase Lippmann et le jeudi au gymnase Pierre Rémond. Elles regroupent une quinzaine de participants en moyenne par séance.

De plus, le comité a diversifié ses offres de pratique pour les entreprises et propose maintenant la privatisation de certains terrains. Par exemple, une convention pour une mise à disposition de deux terrains tous les mardis a été signée avec l'entreprise Décathlon. Une convention avec l'AS du barreau de Paris débutera en septembre, chaque vendredi, sur le même principe. Le comité a l'ambition de multiplier ce type de convention vers d'autres entreprises la prochaine saison. Afin d'élargir les offres vers les entreprises, un 1^{er} team building en test, a été réalisé cette saison pour les collaborateurs de Décathlon. L'objectif de cette nouvelle prestation élargira les relations avec les entreprises et de permettre à leurs dirigeants de découvrir le badminton.

La deuxième édition du tournoi « inter-entreprise » a été organisé le samedi 15 juin 2024 au gymnase Lippmann regroupant 5 équipes de 8 joueurs(es). Elles se sont affrontées dans un esprit de convivialité et d'échange autour des valeurs du badminton ! En comparaison à la précédente édition, moins d'équipes entreprises inscrites, dû à la l'annonce tardive de la réquisition du gymnase Lippmann à compter du 20 Juin, date initialement prévue pour cette compétition.

Ecoresponsabilité :

Le comité a adopté, pour la deuxième saison, une démarche éco-responsable (« 0 papier, 0 plastique, 100% recyclable ») sur l'ensemble des événements qu'il organise ou auxquels il participe. Cette démarche est également impulsée auprès des clubs et acteurs parisiens.

Dans le cadre de ce projet le comité a obtenu la labellisation « Ecobad » pour l'ensemble de ses compétitions départementales et tournois organisés. Il a obtenu le label 4 étoiles cette saison, (2 étoiles en 2022/2023)

Un partenariat a été signé avec Compo'plume pour permettre aux clubs de bénéficier de boîtes de recyclage de volants mises à disposition dans les gymnases. (15 clubs participants pour un total de 39 boîtes utilisées !) Toutes nos félicitations aux clubs qui ont contribué à ce projet de société.

La FFBaD a lancé également une étude « Bilan Carbone » auquel le comité a participé pour faire un état des lieux de ses actions et de leur impact carbone.

Pratique Sénior :

Le comité a été lauréat pour la troisième année consécutive de l'appel à projet « Sport Sénior en Plein Air » et propose des animations à destination du public seniors :

- Les mercredis de 10h30 à 11h30 au club sénior Desnouettes – Paris 15^{ème} ;
- Les jeudis de 10h30 à 11h30 au club sénior les Ternes – Paris 17^{ème} ;
- Les jeudis de 14h15 à 15h15 au club sénior Saint Ange – Paris 17^{ème}.

A chaque séance nous retrouvons globalement le même groupe composé d'une dizaine de personnes. A noter l'ouverture de créneaux spécifiques « Séniors » au sein du club ASBH. Nous espérons d'autres initiatives de ce type.

Une sortie collective sera organisée avec les séniors pour assister aux épreuves paralympiques de badminton à l'Adidas Arena. Le comité continue en parallèle les animations proposées dans les EPHAD sur la base d'une séance tous les quinze jours.

Jeunes :

Le comité et la commission jeunes ont poursuivi le développement du projet jeunes. Plusieurs rassemblements et compétitions ont été organisés cette saison. « L'académie jeunes de Paris » a également été lancée pour la première fois, proposant des entraînements complémentaires aux jeunes parisiens.

Retrouvez plus de détails sur les actions et l'académie dans le rapport de la commissions jeunes.

Divers :

Le comité a été particulièrement actif en cette année olympique et a répondu aux nombreuses sollicitations des institutionnels, mairie d'arrondissement ou privés (type missions locales de Paris...) pour proposer des animations de découverte du badminton pour tous les publics du territoire parisien (plus de 30 animations cette saison).

On peut citer quelques animations significatives :

- Tournoi des agents de la ville organisé par la Direction Jeunesse et Sport
- Journée « Du Stade Vers l'Emploi » en collaboration avec la LIFB et France Travail
- Journée des champion.e.s et Fête de l'Olympisme
- Stage Paris Sport Vacances en collaboration avec la Ville de Paris
- Animation au jardin du Luxembourg en collaboration avec la FFBAD, LIFB et le Sénat
- Missions locales de Paris,
- Unesco,
- Ministère de l'éducation nationale (DGESCO)

Partenariats

Les conventions ci-dessous permettent au comité, pour le développement de ses projets, de pouvoir bénéficier de compétences, de professionnels et d'outils adaptés à notre activité.

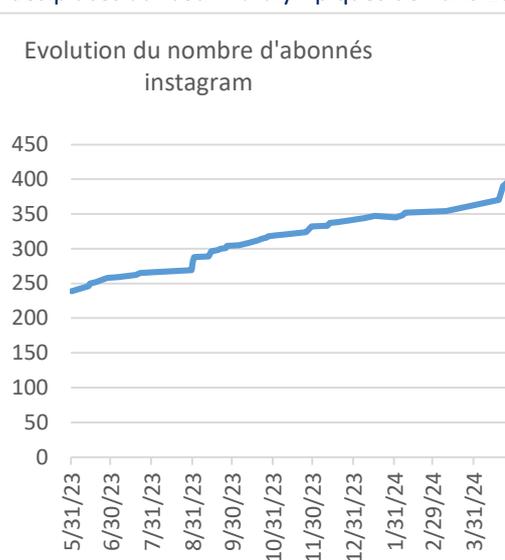
- Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour 3 ans avec la mairie de Paris.
- Convention avec TeamR pour le développement d'outils de digitalisation (outils mon club, réservation d'évènements type sport entreprise.) – lauréat en partenariat avec TeamR de l'appel à projet « digitalisation » de la MDP et du CNOF.
- Convention avec Lardésport pour le sponsoring de sportifs, matériel, présence sur les Championnats départementaux.
- Convention avec Compo' plumes pour le recyclage des volants usagés ouverts aux clubs (prise en charge financière par le comité)
- Convention avec le groupe scolaire Epinettes/KELLNER (génération 2024), pour des animations de découverte du badminton incluant des thématiques spécifiques (olympisme, histoire du badminton, sensibilisation contre le harcèlement, parabad, pratique intergénérationnelle...)
- Convention avec Colosse aux pieds d'argile pour sensibiliser contre le harcèlement en milieu sportif, déployée sur le territoire (écoles de jeunes, académie, rassemblement jeunes et milieu scolaire).
- Conventions sport en entreprise pour la pratique à la pause déjeuner, ou teambuilding, avec le groupe Décathlon, et l'AS barreau de Paris (à compter de septembre 2024).
- Convention avec l'école d'ostéopathie Danhier, intervenant sur toutes nos compétitions, et proposer les soins individuels à un tarif négocié pour l'ensemble des licenciés parisiens.
- Finalisation pour la prochaine saison 2024/2025, avec le STAPS Paris Cité (ex-Paris Descartes) sur la formation, proposition de stage en clubs ou comité des étudiants en licence, création d'un vivier de futurs éducateurs pour le territoire.

D'autres conventions sont en cours de négociation pour les prochaines saisons, notamment sur du sponsoring ou du mécénat d'entreprise. Les conventions sont à disposition des clubs (renseignements auprès de Léa Chilini : developpement@codep75.org).

D, Rapport de la commission communication

Pendant la saison 2023-2024, nous avons continué à vous partager les actualités du badminton à Paris en temps réel sur nos réseaux. Nos animations avec les jeunes et les seniors, nos partenariats avec le CDOS et d'autres institutions, la signature de conventions ainsi que nombreux autres événements ont marqué cette année précédant les Jeux.

Pour célébrer cette année exceptionnelle, notre communication s'est intensifiée et depuis l'AG de la saison précédente, nous avons posté plus de 120 posts Instagram et Facebook. Ces posts se sont diversifiés et nous sommes allés plus loin que du simple partage d'information. Nous avons notamment remercié nos abonnés d'être de plus en plus nombreux à nous suivre, via l'organisation de cinq concours pour leur faire gagner, entre autres, du merchandising Paris 2024, du matériel de badminton, et des places aux Jeux Paralympiques de Paris 2024.



En effet, nous gagnons continuellement des abonnés sur les réseaux sociaux : en une année, nous sommes passés de moins de 240 abonnés à un peu plus de 400 abonnés, soit une augmentation en moyenne d'une quinzaine d'abonnés par mois.

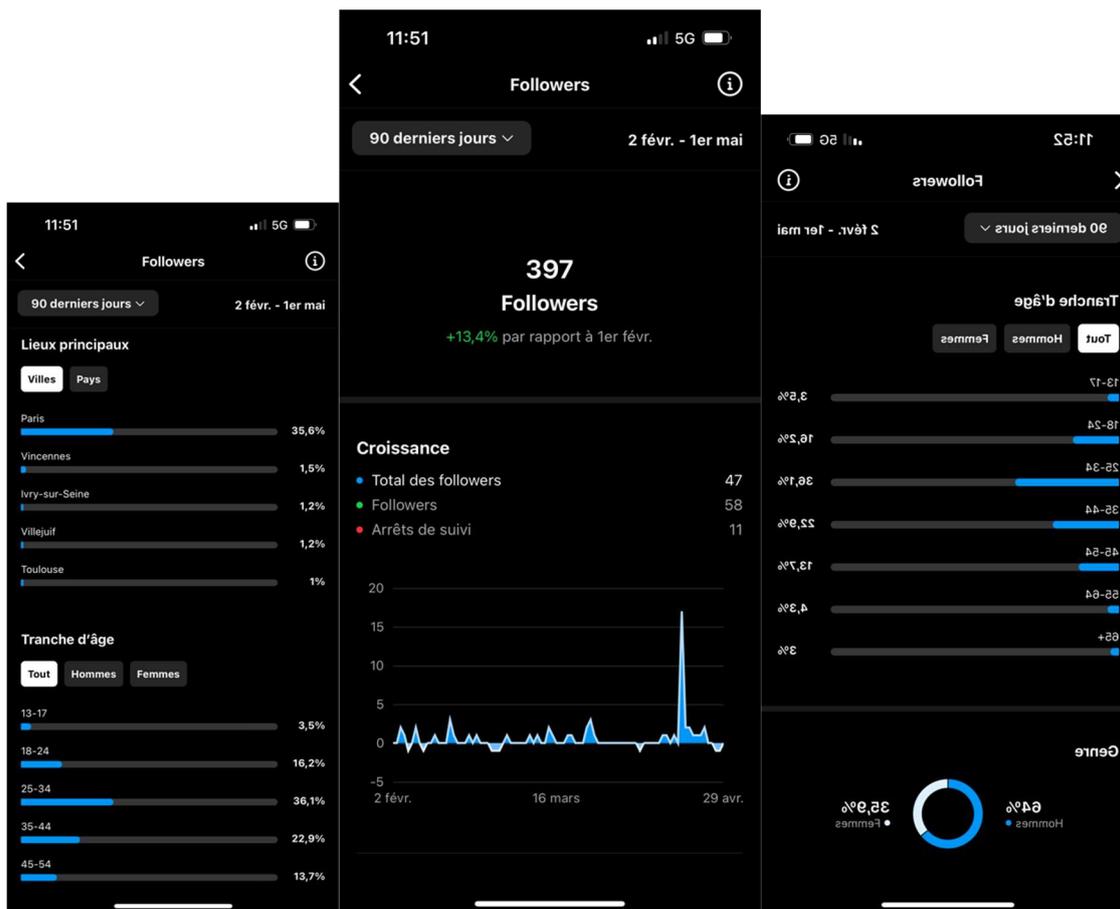
Nous avons aussi continué de communiquer à travers nos newsletters mensuelles : en tout, une dizaine de newsletters ont été envoyées à nos 4 000 licenciés et institutionnels parisiens. En moyenne, le taux d'ouverture des newsletters associatives se situe à 26% et cette année, le taux d'ouverture de nos newsletters se situait entre 32% et 60%.

Nous avons aussi eu à cœur de travailler en partenariat continu avec les clubs en repartageant en image leurs événements et les résultats de leurs équipes d'interclubs.

La saison prochaine, vous pourrez continuer à suivre l'actualité du badminton parisien à travers nos réseaux (Instagram, Facebook, site).

Newsletters :

Posts instagram & facebook : 102 posts depuis l'AG de l'année dernière contre 10 posts instagram entre juin 2023 et juin 2022.



E, Formation Officiels Techniques

La Commission Départementale des Officiels Techniques a organisé différentes formations lors de la saison 2023/2024 :

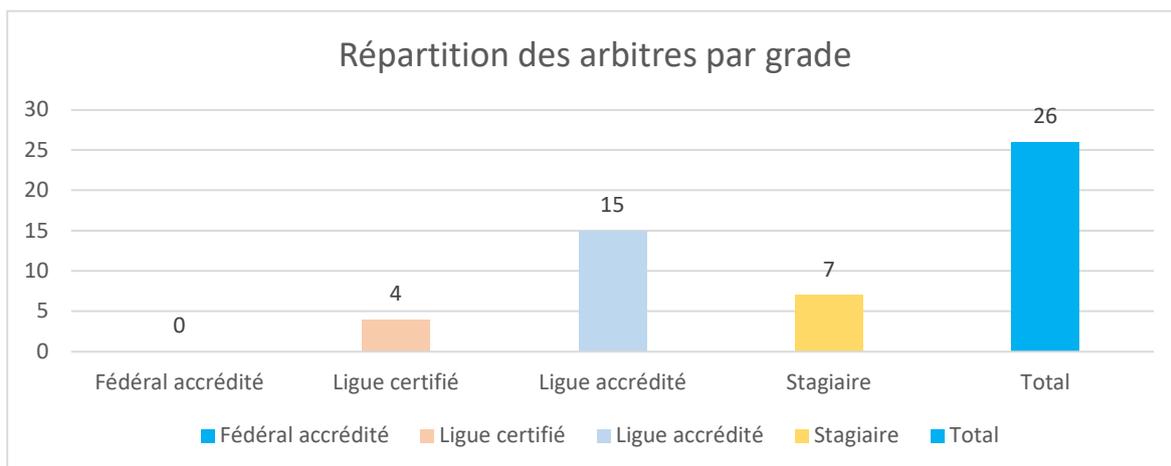
1. Juges de ligne

Les compétitions internationales (Internationaux de France, Championnat de France, TOP12) nécessitent la présence de juges de ligne. Pour répondre aux besoins des compétitions accueillies sur le territoire parisien, une formation est organisée chaque saison. Elle a eu lieu le 7 octobre 2023 en parallèle de la première journée d'interclubs régional et a permis de former 6 nouveaux juges de ligne parisiens. Ils sont à présent 19 sur le territoire parisien. Cette année comme en 2023, deux parisiens se sont déplacés sur les play-offs du TOP 12 à Chambly en mai 2024, Karine Bé (LN) et Nicolas Ruelle (RCF).

2. Arbitrage

Le comité organise en parallèle des compétitions départementales plusieurs formations d'arbitre, ceci permettant aux stagiaires de pratiquer durant la formation.

La première formation ouverte uniquement aux jeunes de -18 ans a été organisée en mars, la deuxième à destination des adultes a été organisée en juin. Elles ont regroupé 8 stagiaires dont 2 parisiens. Un examen d'arbitres ligue accrédité a également été organisé en novembre 2023, 2 parisiens l'ayant obtenu. Quelques chiffres sur nos arbitres actuels en activité ou encore en formation :



3. Gestionnaires et organisateurs de compétition

Une nouvelle réforme a été adoptée cette saison concernant l'organisation de la formation Gestionnaire et Organisateur de compétition (GEO). Elle se décompose maintenant en deux niveaux :

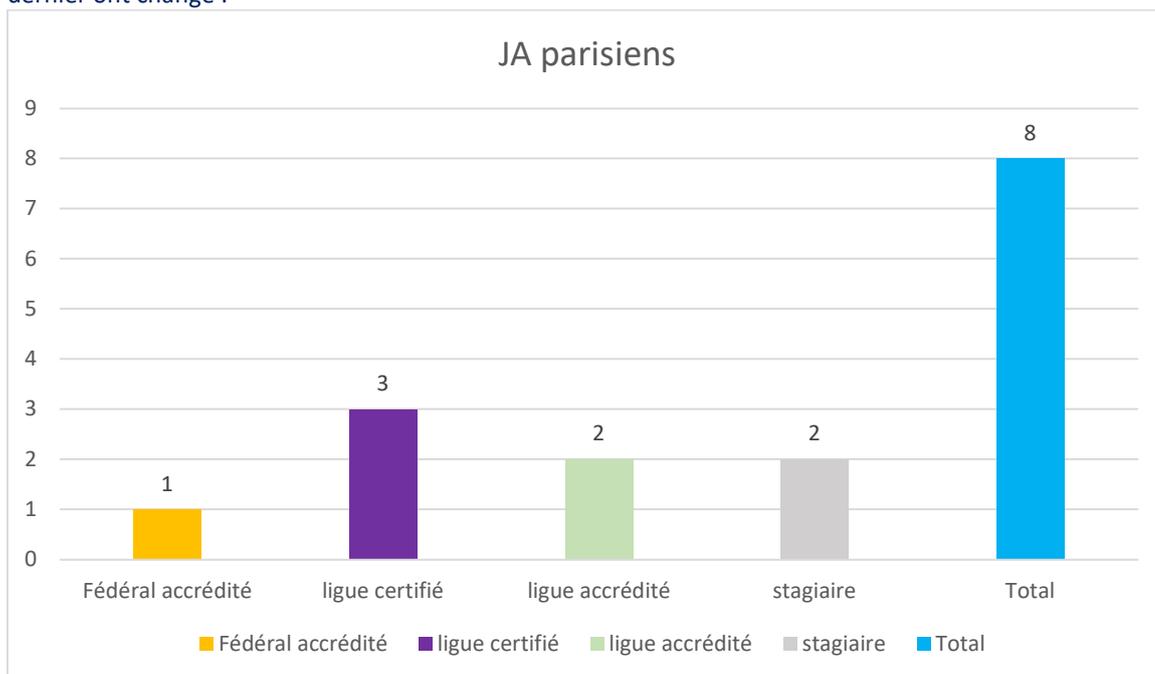
- GEO niveau 1 qui permet d'apprendre les bases pour organiser une compétition individuelle ou par équipe. Elle est répartie en quatre modules et 14h de formation.
- GEO niveau 2 qui permet de gagner en autonomie et d'avoir les bases pour organiser une compétition Promobad qui demande des compétences plus poussées. Elle est répartie en 3 modules et 7h de formation avec un stage pratique à réaliser.

A noter qu'il est indispensable d'avoir le GEO 2 pour accéder à la formation Juge Arbitre de ligue Accrédité.

Le comité 75 reste actif dans l'organisation de formation GEO, permettant ainsi aux clubs souhaitant organiser des tournois privés ou autres de pouvoir former des bénévoles. Deux formations de niveau 1 ont été organisées par le comité cette saison, l'une fin septembre 2023 où nous avons eu 11 candidats dont 4 parisiens. La deuxième en février 2024 avec 15 candidats dont 1 parisienne. Tous les candidats ont été reçus.

4. Juge-Arbitrage

Une formation de juge-arbitre de ligue accrédité a eu lieu en avril 2024 mais sans aucun parisien. Nos chiffres par rapport à l'an dernier ont changé :





Remerciement à Pascal Candaille, Juge-Arbitre fédéral accrédité qui s'est illustré sur la phase qualificative des championnats de France jeunes organisée à saint Maur.

La Commission arbitrage continuera son travail sur le terrain en essayant de former nos Parisiens et de les préparer au mieux pour ceux qui envisageraient de passer à des grades supérieurs dans leur vie d'OT. N'hésitez pas à consulter nos réseaux ou de vous rapprocher de notre référent : guillaume.arbitrage@gmail.com pour les prochaines dates de formation.

F, Formations Techniciens

Le comité 75 n'a organisé aucune formation de techniciens (MODEF ou AB1) cette saison liée aux modifications et la refonte des formations déléguées au comité. Nous avons pour objectif de développer son vivier de formateurs pour organiser à nouveau ce type de formation sur les prochaines saisons.

G, Commission Finance

1. Rapport financier exercice 2023

a. Compte de résultat 2023

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2023

CHARGES	2 023	%	2 022	%	Ecart	PRODUITS	2 023	%	2 022	%	Ecart
ACHATS	7 441	5,1%	4 419	3,6%	3 022	CHIFFRE D'AFFAIRES	32 631	22,2%	31 552	26,0%	1 079
Matériels (volants...)	1 472	1,0%	2 660	2,2%	-1 188	Tournois/IC	19 293	13,1%	15 326	12,6%	3 967
Fourniture, textile et petit équip.	861	0,6%	1 616	1,3%	-755	Stages adultes et formations	7 045	4,8%	2 162	1,8%	4 883
Logiciel et petit matériel info.	1 165	0,8%	285	0,2%	880	Prestations de services	4 562	3,1%	12 406	10,2%	-7 844
Autres fournitures	3 943	2,7%	-142	-0,1%	4 085	Amendes interclubs	1 680	1,1%	1 490	1,2%	190
						Autres produits	51	0,0%	168	0,1%	-117
SERVICES EXTERIEURS	8 792	6,0%	13 765	11,4%	-4 973	SUBVENTIONS EXP.	38 600	26,2%	33 626	27,7%	4 974
Locations	7 644	5,2%	6 842	5,6%	802	Sub CSO Paris Sportives	5 000	3,4%	4 000	3,3%	1 000
Animation et devlpt badminton	343	0,2%	6 126	5,1%	-5 783	Sub Sport Senior Plein Air	9 000	6,1%	7 959	6,6%	1 041
Vacations techniques	0	0,0%	797	0,7%	-797	Sub CPO	14 167	9,6%	11 667	9,6%	2 500
Prestations partenaires (Compo'Plume)	805	0,5%			805	Sub ANS	10 434	7,1%	10 000	8,3%	434
AUTRES SERVICES EXT.	9 634	6,5%	10 500	8,7%	-1 439	AUTRES PRODUITS	0	0,0%	0	0,0%	0
Personnel extérieur à l'association	0	0,0%	642	0,5%	-642	Mécénat				0,0%	0
Rém. d'intermédiaires et honoraires						Sponsoring					
Etudes et prestations de service	573	0,4%									
Prestations info (Badnet, maint site)	136	0,1%	819	0,7%	-684						
Publicité, publication, RP	0	0,0%	414	0,3%	-414						
Frais de colloques, séminaires, confs	3 004	2,0%			3 004						
Déplacements, missions et récep.	4 503	3,1%	7 600	6,3%	-3 097						
Frais divers, cadeaux	184	0,1%			184						
Frais postaux et frais télécoms	839	0,6%	656	0,5%	183						
Services bancaires et assimilés	78	0,1%	151	0,1%	-73						
Autres cotisations associations	318	0,2%	218	0,2%	100						
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	-370	-0,3%	-133	-0,1%	-237						
Organismes sociaux FP, CAP	-370	-0,3%	-133	-0,1%	-237						
CHARGES DE PERSONNEL	87 351	59,3%	68 626	56,6%	18 725	PRODUITS DE PERS.	20 834	14,2%	16 000	13,2%	4 834
Rémunérations du personnel	67 299	45,7%	60 365	49,8%	6 934	ANS Aide à l'emploi LC	8 500	5,8%	8 500	7,0%	0
Indemnités chômage partiel				0,0%	0	ANS Aide à l'emploi CTD	9 000	6,1%	7 500	6,2%	1 500
Charges sociales	20 052	13,6%	8 261	6,8%	11 791	ANS Aide à l'emploi EL	3 333	2,3%		0,0%	3 333
AUTRES CHARGES DE GEST.	14 359	9,8%	11 873	9,8%	2 486	AUTRE PROD. DE GEST.	39 449	26,8%	36 485	30,1%	2 964
Tournois/stages/Interclubs/Interco	13 015	8,8%	6 560	5,4%	6 456	Retrocession LIFB	36 599	24,9%	33 414	27,6%	3 185
Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD						Affiliation des Clubs	1 350	0,9%	1 500	1,2%	-150
Cotisations liées à la vie statuaire	152	0,1%	248	0,2%	-96	Dialogue de gestion LIFB	1 500	1,0%	1 500	1,2%	0
Autres charges gestion courante	72	0,0%			72	Produits des licences			71	0,1%	-71
Recompenses clubs	1 120	0,8%	5 066	4,2%	-3 946						
CHARGES FINANCIERES	38	0,0%	20	0,0%	18	PRODUITS FINANCIERS	4 299	2,9%	1 333	1,1%	2 966
Charges financières	38	0,0%	20	0,0%	18	Produits financiers	4 299	2,9%	1 333	1,1%	2 966
CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 574	13,3%	10 772	8,9%	8 802	PRODUITS EXC.	11 384	7,7%	2 215	1,8%	9 169
Prov. et dotations amort/charges	19 458	13,2%	10 703	8,8%	8 755	Produits EXC/reprise de prov.	11 384	7,7%	2 211	1,8%	9 173
Charges exceptionnelles diverses	116	0,1%	69	0,1%	47	Produits exceptionnels divers	0	0,0%	4	0,0%	-4
RESULTAT BENEFICIAIRE	378	0,3%	1 368	1,1%	-990	RESULTAT DEFICITAIRE					
TOTAL CHARGES	147 197	100%	121 211	100%	25 986	TOTAL PRODUITS	147 197	100%	121 211	100%	25 986
					21,4%						21,4%

Commentaires

Augmentation globale du fonctionnement du comité de 21%, cohérente avec la reprise et la hausse de l'activité globale.

CHARGES

ACHATS

- Poste à 5,1% du budget (en fait stable, voir *infra*)
- Baisse des achats de volants : stock année précédente et meilleure utilisation des volants, va repartir à la hausse en 2024 (hausse des prix, académie)
- Fourniture, textile et petit équipement : année raisonnable

- Logiciel et petit matériel informatique : investissement matériel de digitalisation et divers outils informatiques
- Autres fournitures : reclassement goodies (depuis services extérieurs)
- Etudes et prestations de service : très divers

SERVICES EXTERIEURS

- Poste en baisse de 11,4 à 6%
- Locations en légère hausse (dont loyer 2S CDOS en négociation)
- Animations : places JOP, diverses animations : baisse de 5,1 à 0,2% (goodies reclassés dans autres fournitures)

AUTRES SERVICES EXTERIEURS

- Poste en baisse de 8,7 à 6,5%
- Séparation des frais de colloques (restauration)... et déplacements – la somme est stable

CHARGES DE PERSONNEL

- En hausse de 56,6 à 59,3%
- En 2023 : principalement tuilage du CTD et arrivée d'Emy Léou
- Pas de compensation des subventions 2023 (20834€) et prestations valorisées (4562€) => net salarial réel à 50,9% (environ 62k€).

AUTRES CHARGES DE GESTION

- Stables à 9,8%
- Tournois/stages/Interclubs/Interco : en forte hausse avec la reprise de toutes les activités (de 5,4 à 8,8%)
- Récompenses Clubs et sportifs en baisse de 4,2 à 0,8%

CHARGES EXCEPTIONNELLES

- En hausse de 8,9 à 13,3%
- Immobilisations corporelles de 2 057,98€
- Provisions et dotations
 - o Projet Jeunes 13 500€ (Rappel du budget sur un an par poste : animateurs (~8 000€), gymnase (~4 000€), matériel (3 500€), divers (1 500€)).
 - o Convention Colosse aux pieds d'argile : 3.900€

PRODUITS

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Tournois et Interclubs en hausse (structurelle) de 12,6 à 13,1%,
- Stages adultes et formations en forte hausse de 1,8 à 4,8%
- Prestations de service en baisse de 10,2 à 3,1% (TeamR, EHPAD, fin des mises à disposition du CTD)
- Amendes interclubs stables

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

- Conventions de Subventionnement et d'Objectifs :
 - o « Paris sportives » en hausse de 4 000 à 5 000€,
 - o « Sport Senior Plein Air » : de 7 959 à 9 000€,
- Convention Pluriannuel d'Objectifs (mairie de Paris) en hausse de 11 667 à 14 167 (17 500€ pour 2023/2024)
- Subvention ANS stable (en réalité 11 300€ pour 2023/2024 : animation JOP, féminisation, écoresponsabilité).

PRODUITS DE PERSONNEL

- Subventions de l'ANS, renouvellement de celles du CTD et création pour EL

AUTRES PRODUITS DE GESTION

- Légère hausse structurelle (licences)
- Transfert des adhésions des clubs dans la ligne « rétrocession »

PRODUITS FINANCIERS

- En forte hausse de 1 333 à 4 299€ (hausse des taux).

PRODUITS EXCEPTIONNELS

- En hausse de 2 215 à 11 384€ (reclassements : récompenses clubs, créances abandonnées)

Pour un RESULTAT NET de 377,55€

b. Bilan exercice 2023

ACTIF	2 023	%	2 022	%	Ecart	PASSIF	2 023	%	2 022	%	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	932	0,5%	2 490	1,4%	-1 558	RESERVES	62 958	32,5%	62 579	35,3%	379
<i>Immos incorporelles</i>						<i>Autres réserves (projet asso salariés)</i>	10 391		9 022		1 369
<i>Immos corporelles</i>	932		2 490		-1 558	<i>Report à nouveau</i>	52 189		52 189		0
<i>Immos financières</i>						<i>Résultat de l'exercice</i>	378		1 368		-990
CREANCES	8 455	4,4%	9 420	5,3%	-965	PROV. RISQUE/CHARGE	27 562	14,2%	12 040	6,8%	15 522
<i>Créances clients</i>	4 156		3 765		391	<i>Provision Projet Jeunes</i>	13 500				
<i>Produits à recevoir (intérêts bancaires)</i>	4 299		5 655		-1 356	<i>Autres provisions</i>	14 062				
<i>Charges constatées d'av.</i>											
DISPONIBILITES	184 237	95,2%	165 282	93,3%	18 954	DETTES	103 104	0	102 573	0	530
<i>SG livret</i>	78 755		77 685		1 070	<i>Dettes fournisseurs</i>	16 255		12 789		3 465
<i>SG livret bis</i>	101 757		86 193		15 564	<i>Factures non parvenues</i>	793		15 152		-14 359
<i>Compte courant SG</i>	3 725		1 404		2 321	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	10 822		5 508		5 314
						<i>Autres dettes</i>			65		-65
						<i>Produits constatés d'avance</i>	75 234		69 059		6 175
TOTAL ACTIF	193 624	100%	177 193	100%	16 431	TOTAL PASSIF	193 624	7%	177 193	8%	16 431
					9,3%						9,3%

Commentaires

- Des disponibilités toujours très élevées à 95,2%
- Autres provisions :
 - o Fonds solidarité/plan de relance territoire 2 390€,
 - o Déménagement 3 000€,
 - o Paris 2024 : 3 150€,
 - o Animations JOP & projet écoresponsabilité : 1 622,25€
 - o Convention sensibilisation Colosse 3 900€

Chasse aux FNP fin 2023

2. Rapport financier budget 2024

a, Compte de résultat budget 2024

 BUDGET 2024/REALISÉ 2023											
CHARGES	2 024	%	2 023	%	Ecart	PRODUITS	2 024	%	2 023	%	Ecart
ACHATS	13 000	9,0%	8 819	6,0%	4 181	CHIFFRE D'AFFAIRES	32 500	22,5%	32 631	22,2%	-131
Matériels (volants...)	5 500	3,8%	1 472	1,0%	4 029	Tournois/IC	20 000	13,8%	19 293	13,1%	707
Fourniture, textile et petit équip.	1 000	0,7%	861	0,6%	139	Stages adultes et formations	7 000	4,8%	7 045	4,8%	-45
Logiciel et petit matériel info.	1 000	0,7%	1 165	0,8%	-165	Prestations de services	4 500	3,1%	4 562	3,1%	-62
Autres fournitures	4 500	3,1%	4 748	3,2%	-248	Amendes interclubs	1 000	0,7%	1 680	1,1%	-680
Etudes et prestations de service	1 000	0,7%	573	0,4%	427	Autres produits			51	0,0%	-51
SERVICES EXTERIEURS	12 500	8,6%	7 987	5,4%	4 513	SUBVENTIONS EXP.	44 800	31,0%	38 600	26,2%	6 200
Locations	12 000	8,3%	7 644	5,2%	4 356	Sub CSO Paris Sportives	5 000	3,5%	5 000	3,4%	0
Animation et dévelpt badminton	500	0,3%	343	0,2%	157	Sub Sport Senior Plein Air	11 000	7,6%	9 000	6,1%	2 000
Vacations techniques			0			Sub CPO	17 500	12,1%	14 167	9,6%	3 333
Prime d'assurances						Sub ANS	11 300	7,8%	10 434	7,1%	866
AUTRES SERVICES EXT.	9 500	6,6%	9 061	6,2%	439	AUTRES PRODUITS	0	0,0%	0	0,0%	0
Personnel extérieur à l'association						Mécénat					
Rém. d'intermédiaires et honoraires						Sponsoring					
Prestations info (Badnet, maint site)	200	0,1%	136	0,1%	64						
Publicité, publication, RP	200	0,1%			200						
Frais de colloques, séminaires, confs	3 000	2,1%	3 004	2,0%	-4						
Déplacements, missions et récep.	4 500	3,1%	4 503	3,1%	-3						
Frais divers, cadeaux	200	0,1%	184	0,1%	16						
Frais postaux et frais télécoms	1 000	0,7%	839	0,6%	161						
Services bancaires et assimilés	100	0,1%	78	0,1%	22						
Autres cotisations associations	300	0,2%	318	0,2%	-18						
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	0	0,0%	-370	-0,3%	370	PRODUITS DE PERS.	19 333	13,4%	20 834	14,2%	-1 500
Organismes sociaux FP, CAP	0	0,0%	-370	-0,3%	370	ANS Aide à l'emploi LC	5 667	3,9%	8 500	5,8%	-2 833
						ANS Aide à l'emploi CTD	7 000	4,8%	9 000	6,1%	-2 000
						ANS Aide à l'emploi EL	6 667	4,6%	3 333	2,3%	3 333
CHARGES DE PERSONNEL	84 000	58,1%	87 351	59,3%	-3 351	AUTRE PROD. DE GEST.	40 500	28,0%	39 449	26,8%	1 051
Rémunérations du personnel	65 000	45,0%	67 299	45,7%	-2 299	Retrocession LIFB	39 000	27,0%	37 949	25,8%	1 051
Indemnités chômage partiel						Dialogue de gestion LIFB	1 500	1,0%	1 500	1,0%	0
Charges sociales	19 000	13,1%	20 052	13,6%	-1 052	Produits des licences					
AUTRES CHARGES DE GEST.	15 800	10,9%	14 359	9,8%	1 441	PRODUITS FINANCIERS	4 417	3,1%	4 299	2,9%	118
Tournois/stages/Interclubs/Interco	14 000	9,7%	13 015	8,8%	985	Produits financiers	4 417	3,1%	4 299	2,9%	118
Affiliations CODEP/LIFB/FFBAD											
Cotisations liées à la vie statuaire	200	0,1%	152	0,1%	48						
Autres charges gestion courante	100	0,1%	72	0,0%	28						
Recompenses clubs	1 500	1,0%	1 120	0,8%	380						
CHARGES FINANCIERES	50	0,0%	38	0,0%	12	PRODUITS EXC.	3 000	2,1%	11 384	7,7%	-8 384
Charges financières	50	0,0%	38	0,0%	12	Produits EXC/reprise de prov.	3 000	2,1%	11 384	7,7%	-8 384
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 700	6,7%	19 574	13,3%	-9 874	PRODUITS EXC.	3 000	2,1%	11 384	7,7%	-8 384
Prov. et dotations amort/charges	9 500	6,6%	19 458	13,2%	-9 958	Produits exceptionnels divers					
Charges exceptionnelles diverses	200	0,1%	116	0,1%	84						
RESULTAT BENEFICIAIRE	0	0,0%	378	0,3%	-378	RESULTAT DEFICITAIRE					
TOTAL CHARGES	144 550	100%	147 197	100%	-2 647	TOTAL PRODUITS	144 550	100%	147 197	100%	-2 647
					-1,8%						-1,8%

Commentaires

- Pérennisation de l'activité – très légère croissance
- Intégration du projet jeunes au budget (sans utilisation de la provision)
- Subventions « conservatives »

b, Bilan budget prévisionnel 2024

ACTIF	2 024	%	2 023	%	Ecart	PASSIF	2 024	%	2 023	%	Ecart
ACTIF IMMOBILISE	932	0,5%	932	0,5%	0	RESERVES	62 958	32,8%	62 958	32,5%	0
<i>Immos incorporelles</i>						<i>Autres réserves (projet asso salariés)</i>	10 391		10 391		0
<i>Immos corporelles</i>	932		932		0	<i>Report à nouveau</i>	52 567		52 189		378
<i>Immos financières</i>						<i>Résultat de l'exercice</i>	0		378		-378
CREANCES	8 573	4,5%	8 455	4,4%	118	PROV. RISQUE/CHARGE	32 440	16,9%	27 562	14,2%	4 878
<i>Créances clients</i>	4 156		4 156		0	<i>Provision Projet Jeunes</i>	13 500		13 500		
<i>Produits à recevoir</i>	4 417		4 299		118	<i>Autres provisions</i>	18 940		14 062		
<i>Charges constatées d'av.</i>											
DISPONIBILITES	182 393	95,0%	184 237	95,2%	-1 844	DETTES	96 500	50,3%	103 104	53,2%	-6 604
<i>SG livret</i>	78 755		78 755		0	<i>Dettes fournisseurs</i>	15 000		16 255		-1 255
<i>SG livret bis</i>	101 757		101 757		0	<i>Factures non parvenues</i>	0		793		-793
<i>Compte courant SG</i>	1 881		3 725		-1 844	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	6 500		10 822		-4 322
						<i>Autres dettes</i>					0
						<i>Produits constatés d'avance</i>	75 000		75 234		-234
TOTAL ACTIF	191 898	100%	193 624	100%	-1 725	TOTAL PASSIF	191 898	5%	193 624	7%	-1 725
					-0,9%						-0,9%

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Dans le cadre de la mission de vérificateur des comptes annuels de l'association CODEP 75 de BADMINTON pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à mon engagement, j'ai procédé aux contrôles et vérifications d'usage de la comptabilité.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

J'atteste que les comptes qui vous sont présentés sont sincères et réguliers et qu'ils représentent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	:	193 684 euros
Chiffre d'affaires	:	32 631 euros
Résultat net comptable (bénéfice)	:	377 euros

Fait à Paris

Le 13 mars 2024

Nom du vérificateur aux comptes : JEAN BRUNET

Signature

